

## Compte-rendu de la séance du 14 mars 2014

L'an deux mil quatorze et le 14 mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Franck GUREGHIAN, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception et M Camille BŒUF et de Mlle Marianne NICOLAS et de Mme Annie-Paule VAUDE excusés.

Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

Mme Sylvie PEREIRA a été nommée secrétaire.

### N°05/2014 : Vote du compte de gestion 2013 budget communal

Le conseil municipal

- après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2013, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et à payer,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### N°06/2014 : Vote du compte administratif 2013 budget communal

Le conseil municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 après s'être fait présenter les budget primitif et décisions modificatives de l'exercice correspondant :

- donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>CA Principale</b>		Dépenses	Recettes	Solde
FONCTIONNEMENT	Résultats 2013	433 968.19	512 487.99	<b>78 519.80</b>
	Résultat antérieur		241 153.18	<b>241 153.18</b>
	Résultats 2013	278 462.69	40 896.64	-237 566.05

INVESTISSEMENT	Résultat antérieur		106 780.78	106 780.78
	Solde global d'exécution			<b>-130 785.27</b>
Restes à réaliser au 31/12/2013	Fonctionnement			
	Investissement	27000.00		<b>- 27 000.00</b>
Résultats cumulés		<b>739 430.88</b>	<b>901 318.59</b>	<b>161 887.71</b>

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### **N°07/2014 : Affectation du résultat de fonctionnement, budget communal**

Le conseil municipal,

après avoir approuvé le compte administratif 2013 de la commune qui présente un excédent de fonctionnement de **319 672.98€**,

constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un besoin de financement de **130 785.27€**,

des restes à réaliser de **27 000.00€**

décide d'affecter au budget 2014 le résultat de fonctionnement comme suit:

**130 785.27€ au compte D001, déficit d'investissement reporté**

**157 785.27€ au compte 1068 recettes d'investissement**

**161 887.71€ au compte R002 excédent de fonctionnement reporté**

### **N°08/2014 : Vote du compte de gestion 2013, budget eau**

Le conseil municipal,

- après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2013, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et à payer,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **N°09/2014 : Vote du compte administratif 2013 eau**

Le conseil municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 après s'être fait présenter les budget primitif et décisions modificatives de l'exercice correspondant :

- donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>CA Principal</b>		Dépenses	Recettes	Solde
FONCTIONNEMENT	Résultats 2013	52 353.80	73 364.04	<b>21 010.24</b>
	Résultat antérieur		201 077.92	<b>201 077.92</b>
INVESTISSEMENT	Résultats 2013	1 502.18	9 411.98	7 909.80
	Résultat antérieur		54 902.84	54 902.84
	Solde global d'exécution			<b>62 812.64</b>
Restes à réaliser au 31/12/2013	Fonctionnement			
	Investissement			
Résultats cumulés		<b>53 855.98</b>	<b>338 756.78</b>	<b>284 900.80</b>

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### **N°10/2014 : Affectation du résultat de fonctionnement budget eau**

Le conseil municipal,  
après avoir approuvé le compte administratif 2013 du budget eau qui présente un excédent de fonctionnement de **222 088.16€**

constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaitre un excédent d'investissement de 62 812.64€

décide d'affecter au budget 2014 le résultat de fonctionnement comme suit:

**Report en section de fonctionnement R002 222 088.16€**

**Report solde d'exécution d'investissement R001 62 812.64€**

### **N°11/2014 : Vote du compte de gestion 2013, budget spanc**

Le conseil municipal,

- après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2013, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de mandats, le compte de gestion dressé par

le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et à payer,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **N°12/2014 : Vote du compte administratif 2013 budget Spanc**

Le conseil municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 après s'être fait présenter les budget primitif et décisions modificatives de l'exercice correspondant :

- donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>CA Principale</b>		Dépenses	Recettes	Solde
FONCTIONNEMENT	Résultats 2013	13 688.63	11 293.80	<b>-2394.83</b>
	Résultat antérieur			<b>0</b>
INVESTISSEMENT	Résultats 2013	0	0	<b>0</b>
	Résultat antérieur			
	Solde global d'exécution			<b>-2394.83</b>
Restes à réaliser au 31/12/2013	Fonctionnement	0	0	<b>0</b>
	Investissement	0	0	<b>0</b>
Résultats cumulés		<b>13 688.63</b>	<b>11 293.80</b>	<b>-2394.83</b>

constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### **N°13/2014 : Affectation du résultat de fonctionnement budget spanc**

Le Conseil Municipal,

après avoir approuvé le compte administratif 2013 du budget SPANC qui présente un déficit de fonctionnement de **2 394.83€** constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un excédent de **0.00€**,

décide d'affecter au budget 2014 le résultat de fonctionnement comme suit:

**2 394.83€ au compte D002 (déficit de fonctionnement reporté)**

#### **N°14/2014 : Vote du compte de gestion 2013, budget lotissement**

Le conseil municipal,

- après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2013, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et à payer,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### **N°15/2014 : Vote du compte administratif 2013 budget lotissement**

Le conseil municipal délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 après s'être fait présenter les budget primitif et décisions modificatives de l'exercice correspondant :

- donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>CA Principale</b>		Dépenses	Recettes	Solde
FONCTIONNEMENT	Résultats 2013	46 519.98	46 519.98	<b>0</b>
	Résultat antérieur			
INVESTISSEMENT	Résultats 2013	46 519.98	58 801.00	12 281.02
	Résultat antérieur	3 082.13		- 3082.13
	Solde global d'exécution			<b>9 198.89</b>
Restes à réaliser au 31/12/2013	Fonctionnement			
	Investissement			

Résultats cumulés	96 122.09	105 320.9 8	9 198.89
-------------------	-----------	----------------	----------

-

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

#### **N°16/2014 : Affectation du résultat de fonctionnement budget lotissement**

Le Conseil Municipal,

après avoir approuvé le compte administratif 2013 du budget SPANC qui présente un déficit de fonctionnement de **2 394.83€**  
constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un excédent de **0.00€**,  
décide d'affecter au budget 2014 le résultat de fonctionnement comme suit:

**2 394.83€ au compte D002 (déficit de fonctionnement reporté)**

#### **N°17/2014 : Tarifs ( communaux et eau)**

##### **TARIFS DE L'EAU :**

part communale : 0.88€/m<sup>3</sup>  
Agence de l'eau (prélèvement) : 0.067€/m<sup>3</sup>  
Agence de l'eau (pollution) : 0.37€/m<sup>3</sup>

Abonnement : 40.00€/branchement

**branchement d'eau : 1850.00 € TTC/branchement**  
**2 branchements dans le même regard : 1350.00€ TTC/branchement**

#### **SALLE POLYVALENTE**

Habitants	le week-end (Auménancourt et St Etienne)	165.00€
	vin d'honneur- réunion	55.00€
Extérieurs	le week-end	400.00€
	vin d'honneur- réunion	50.00€
Associations extérieurs	1 journée	192.00€
	2 jours	250.00€
Réunions professionnelles		130.00€
Déballages commerciaux	1 journée	400.00€
	2 jours	450.00€
Ménage		50.00€

## **MATERIEL**

Table		2.00€
Chaise		0.80€

<b>JARDINS COMMUNAUX</b>	la parcelle de 300m <sup>2</sup>	18.00€
--------------------------	----------------------------------	--------

<b>CONCESSIONS CIMETIERES</b>	pour 50 ans	170.00€
	pour 30 ans	120.00€
	columbarium	500.00€

<b>VACATIONS SAPEURS POMPIERS</b>		7.45€
-----------------------------------	--	-------

## **TENNIS**

Habitants	carte famille	30.00€
	Adultes (+21 ans)	15.00€
	Jeunes (- 21 ans et étudiants)	15.00€
	Tickets invités	15.00€

Extérieurs		80.00€
------------	--	--------

Caution clé		100.00€
-------------	--	---------

<b>ADHESIONS BIBLIOTHEQUE</b>	carte famille	5.00€
	Duplicata	1.00€

<b>COPIES BIBLIOTHEQUE</b>	couleur	0.50€
	Noir et blanc	0.20€

<b>CAUTIONS</b>	salle polyvalente	500.00€
	Clé mairie	250.00€

## **N°18/2014 : Demande de réévaluation de la subvention de l'agence de l'eau pour le matériel espace vert**

Suite au dossier de demande de subvention déposé à l'Agence de l'Eau Seine Normandie, dans le cadre de la charte d'entretien des espaces publics pour l'achat de matériels d'entretien des espaces verts, et après en avoir débattu,

Il a été décidé de remplacer le devis initial pour l'achat d'un broyeur d'herbes (1278 euros HT) par un matériel plus performant pour la somme de 4500 euros HT.

Dans ce cadre le conseil municipal autorise M. Le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, dans le but d'annexer à la convention initiale ce nouveau devis, afin qu'il soit pris en compte dans le calcul de la subvention déjà accordée.

**- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.**